Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique (MESRS)
Université de Parakou (UNIPAR)
Ecole Normale Supérieure de Natitingou

EXPOSÉ DU GROUPE N°20

Thème : Comparaison de la Pédagogie Par Objectifs (PPO) et de l'Approche Par les Compétences (APC)

Membres du groupe:
ALAHASSA Karl-Augustt (MI)
OYELEYE Akim (SVT)
SINHOUNLOKONON Richard (PC)
KPARKI Aklesso (SVT)

Chargé du cours:
Dr KELANI Raphael

Année académique: 2010-2011

PLAN

Introduction

I- La Pédagogie Par Objectifs (PPO)

A- Qu'est-ce que la Pédagogie Par Objectifs?
B- Avantages de la PPO
C- Inconvénients de la méthode pédagogique

II- L'Approche Par Compétences (APC)

A- Qu'est-ce que l'Approche Par Compétences?
B- Avantages de l'APC
C- Quelques critiques sur l'APC

III- Comparaison de la PPO et de l'APC

Conclusion

Introduction

L'un des meilleurs entraînements à la pratique de la profession d'enseignant consiste à savoir les méthodes à utiliser pour préparer les activités éducatives. A cette occasion, s'inscrivent deux pensées pédagogiques différentes : la pédagogie par objectifs (PPO) et l'approche par les compétences (APC) – qui devient une norme qui s'impose. Que signifient donc la pédagogie par objectifs et l'approche par les compétences ? Au vue des avantages et inconvénients, quelle comparaison de la PPO et de l'APC peut-on élaborer ?

I-La pédagogie par objectifs

A- Qu'est-ce que la pédagogie par objectifs ?

La pédagogie par objectifs, aussi appelée pédagogie de maîtrise, est née aux États-Unis dans l'enseignement technique. Elle consiste en une méthode pédagogique construite rationnellement. Toutes les connaissances, compétences à acquérir sont déclinées en termes d'objectifs généraux et opérationnels. Des niveaux intermédiaires peuvent être introduits (objectifs intermédiaires) quand l'objectif général est important. On se réfère à des méthodes de construction des objectifs pédagogiques, comme on se réfère à des processus et méthodes dans l'industrie. Autrement dit, elle vise à définir une tâche à apprendre et à la découper en sous-tâches et capacités à mettre en œuvre ou à acquérir pour bien la maîtriser.

Cette définition continue de s'appliquer aux matières techniques, mais elle a dû être adaptée pour pouvoir s'appliquer à toutes les matières de l'enseignement. Aujourd'hui, la pédagogie par objectifs consiste à définir précisément les objectifs attendus d'une séquence d'apprentissage et de les décliner en sous-objectifs de : savoir, savoir-faire et savoir-être que doit atteindre l'enfant (contenus liés aux sous-objectifs, méthodes et outils mis en œuvre pour parvenir aux objectifs, validation et évaluation des objectifs effectivement atteints).

La pierre angulaire de cette pédagogie est l'enfant, ses projets, ses désirs et ses réalisations. L'enfant est donc l'acteur principal de sa formation, il doit peu à peu découvrir sa propre manière d'apprendre en utilisant les ressources humaines, matérielles, organisationnelles, théoriques mises à sa disposition. On lui apprend à définir des objectifs pour l'accomplissement d'une tâche, à structurer et à organiser les moyens dont il a besoin pour les atteindre, puis on lui enseigne l'auto-évaluation et la mise en œuvre d'actions correctrices. La pédagogie par objectifs fait partie des méthodes co-actives dans le sens où il y a deux actions articulées dont l'une détermine le déroulement de l'autre, celle du formateur et celle de l'élève. L'activité de l'élève est requise mais guidée de l'extérieur. L'élève est actif, mais sous un contrôle externe.

B- Avantages de la PPO

La PPO, bien que n'étant pas une méthode pédagogique complète, possède

quelques avantages. D'après MAC DONALD ROSS, on peut retenir que :

a) C'est la seule méthode valable de planification rationnelle en pédagogie, car elle construit la programmation et la progression autour de l'activité de l'apprenant.

b) Elle oblige les enseignants, en particulier ceux qui ont la charge de confectionner des programmes, à penser et à préparer les activités de façon spécifique et détaillée.

c) Elle encourage à expliciter les valeurs, les désirs, les choix jusque là évacués dans le "non dit".

d) Elle fournit une base rationnelle pour l'évaluation formative et permet l'auto- formation.

e) Elle subordonne le choix des moyens d'enseignement aux objectifs d'apprentissage, inversant une situation assez courante.

f) Elle forme la base d'un système qui s'améliore lui-même par un constant feed- back.

g) Elle permet à ce système, tout en assurant sa mobilité, d'acquérir une certaine consistance interne, non par l'effet rhétorique du discours de l'enseignant, mais par l'articulation des tâches des apprenants sur les objectifs sans cesse approfondis des apprentissages.

h) Elle permet de faire sortir les buts de l'éducation du domaine des voeux théoriques et leur donne un champ de réalisation pratique.

i) Elle permet la communication entre enseignants et enseignés et avec les autres partenaires de l'éducation (parents, administration, collègues, etc.), sous le signe de la clarté, et permet un contrat bilatéral de formation que l'évaluation finale des apprentissages comme de l'enseignement viendra vérifier.

j) Elle permet d'établir les bases d'un apprentissage individualisé.

C- <u>Inconvénients de la méthode pédagogique</u>

Malgré les nombreux avantages que possède la PPO, quelques limites méritent d'être soulignées. Entre autres, on peut noter que:

- Une entrée étroite par les objectifs peut isoler le comportement du contexte social dans lequel il est produit ;

- La méthode entraîne l'élimination des valeurs humaines par l'illusion de la transparence, de la clarification des intentions ;

- Le morcellement des contenus implique la perte d'un point de vue d'ensemble ;

- Un trop grand découpage des contenus est réducteur et contribue à une perte de sens ;

- L'apprenant risque d'être soumis aux objectifs de l'enseignant, celui-ci ne fait aucune place à l'imprévu ;

- L'apprenant a une place d'exécutant, il ne prend pas part à la découverte

progressive des contenus en suivant sa propre progression ;

- Le travail intellectuel de l'apprenant est réduit, le travail est « mâché » ;

- le dressage de l'élève, la rigidification, l'enfermement de l'élève, l'atomisation et l'individualisme affectent la créativité de l'élève.

II- L'approche par les compétences

A- Qu'est-ce que l'approche par les compétences ?

L'approche par les compétences peut être définie comme l'ensemble des comportements potentiels (affectifs, cognitifs et psychomoteurs) qui permettent à un individu d'exercer efficacement une activité considérée généralement comme complexe. Les objectifs généraux sont des « énoncés d'intention qui relèvent du domaine cognitif alors que les compétences intègrent connaissances et savoir-être. » Selon Mérieu, une compétence est « un savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire donné . » Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée .

L'approche par compétences amène le personnel enseignant à travailler sur des situations-problèmes dans le cadre d'une pédagogie du projet, en même temps qu'elle demande aux élèves d'être actifs et engagés dans leurs apprentissages (Philippe Perrenoud).

L'approche par compétences met donc l'accent sur la capacité de l'élève d'utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans des tâches et situations nouvelles et complexes, à l'école tout comme dans la vie. Elle est liée à l'idée d'établir des socles de compétences pour certains moments du parcours scolaire. Ces socles regroupent les connaissances et les compétences indispensables que chaque élève devra avoir acquises pour passer d'une étape de son parcours à la suivante. L'enseignement ne se réduit pas aux seuls socles de compétences ; ni les socles de compétences ne remplacent les programmes scolaires, ni les compétences ne remplacent les connaissances.

B- Avantages de l'APC

Adopter l'APC, c'est nécessairement chercher une nouvelle approche curriculaire qui permet d'introduire un ensemble de situations dans les classes. C'est une méthode pédagogique très avantageuse qui permettra entre autres de:

- favoriser l'engagement de l'élève dans la construction de ses apprentissages ;

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

-amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables capables de

contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;

- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ;

- développer le sens de l'autonomie ;

- permettre à l'élève de travailler à son rythme ;

- permettre à l'élève de recevoir de l'aide en fonction de ses difficultés particulières ;

- offrir une façon différente d'apprendre et de solidifier ses apprentissages ;

- permettre à l'élève de faire des choix et de travailler davantage en fonction de la tâche. L'enseignant n'est donc plus le principal agent de formation. Elle ou il devient un guide ;

- permettre à l'enseignant d'intervenir individuellement auprès des élèves qui ont des difficultés particulières ;

- permettre à l'enseignant de mieux gérer les différents niveaux d'acquisition de ses élèves ;

- permettre à l'enseignant de varier ses modes d'intervention.

C- <u>Quelques critiques sur l'APC</u>

1- l'APC ne se prête pas, au même degré et avec la même facilité, à toutes les disciplines.

2- L'inconfort de la littérature dans les nouveaux programmes de français et la quasi-disparition de la langue risque que l'APC conduise à accorder beaucoup moins d'attention aux activités de structuration (encarts grammaticaux « éclatés » dans les manuels de compétences de langues modernes) comme vecteur de culture dans les nouveaux programmes de langues modernes témoignent des difficultés que présente l'APC.

3- Les « contenus » traditionnels des anciens programmes avaient au moins l'avantage de tracer des chemins didactiques clairs (ex les périodes en histoire, les mouvements littéraires en français, ...). Il en va tout autrement dans l'APC, compte tenu notamment des modèles peu précis et encore peu stabilisés des compétences (ce qui a laissé dans l'embarras de nombreux enseignants : par où commencer ? Combien de temps accorder à telle compétence ? Comment croiser savoirs et compétences ? Quels sont les activités pédagogiques qui permettent de développer telle compétence ?).

4- Le caractère inférentiel de l'évaluation scolaire est démultiplié dans le cas de compétences, ce qui risque de nuire à sa validité et à sa fidélité.

5- Un autre risque majeur est celui du renforcement considérable de la norme d'internalité déjà en vigueur à l'école. Les compétences, surtout les transversales, pourraient constituer de nouveaux et puissants supports de l'idéologie du don.

6- De même, de longues polémiques sont apparues à propos de la pression forte de certains programmes de « placer les élèves dans des situations qui

leur font «sens » : cette « extrême centration » de l'école sur l'élève n'aurait-elle pas pour effet de renoncer à la finalité même de l'école qui consiste à faire accéder les élèves à des dimensions auxquelles ils n'auraient pas accès dans leur monde?

7- L'approche par compétences ne peut en aucune façon se réclamer du constructivisme pédagogique; elle se situe en réalité à l'opposé des pédagogies progressistes; loin de favoriser l'innovation pédagogique, elle enferme les pratiques enseignantes dans une bureaucratie routinière; pire, elle constitue un élément de dérégulation qui renforce l'inégalité (sociale) du système éducatif.

III- Comparaison de la PPO et de l'APC

Il convient de résumer les différences entre la pédagogie par objectifs et la pédagogie par compétences dans le tableau suivant:

Approche par les compétences	Pédagogie Par les Objectifs
Entrée par les situations Recherche des traitements compétents des situations Centration sur les actions de l'apprenant	Entreé par les contenus Recherche de comportements observables sur ces contenus Centration sur la transmission par l'enseignant
Contextualisation Sens des apprentissages Pluralité de ressources Profil de sortie : classe de situations à traiter avec compétence au terme de la formation	Decontextualisation Contenu enseigné pour lui-même Ressources décrites en termes de comportement qui infèrent des ressources cognitives sur les contenus enseignés Profil de sortie : contenus disciplinaires à reproduire
Peut se référer à différents paradigmes épistémologiques	Se réfère exclusivement au comportementalisme

Ces deux approches ne se rencontrent pas parce qu'elles portent sur des objectifs différents: la PPO prescrit des comportements que l'apprenant doit reproduire alors que l'APC ne formule que des hypothèses à propos de traitements compétents que peut réaliser une personne en situation.

Pour illustrer ce qui vient d'être avancé, observons deux situations

d'apprentissage visant toutes les deux une même compétence disciplinaire.

Exemple : rendre l'élève capable de produire des énoncés injonctifs pour l'inciter à la protection de l'environnement.

Ainsi l'activité du jour :

« Hier, nous avons étudié l'impératif et la phrase impersonnelle : il faut - il ne faut pas. Aujourd'hui, nous allons construire des énoncés en utilisant ces structures pour parler de la protection de l'environnement.

Voici des images pour vous donner quelques idées. »

Dans la classe B, le maître qui applique l'approche par compétences

présente ainsi l'activité du jour :

« Notre classe va participer à une campagne de sensibilisation à la protection de notre environnement. Comment allons-nous y participer ? Quelles sont vos propositions ? »

La Pédagogie Par les Objectifs	L'Approche Par les Compétences
Imaginons le déroulement de la séance dans la classe « A » travaillant selon l'approche par objectifs **1- Que va t-il se passer ?** * Le maître s'assure que la consigne est bien comprise. * Le maître invite les élèves à produire oralement des injonctions. Elles sont corrigées et répétées par plusieurs élèves : une phase préparatoire au travail ultérieur * Le maître propose, ensuite, une activité d'identification de phrases injonctives dans des textes de lecture pour étudier leur structure : un rappel de ce qui a été déjà vu. * Le maître lance alors l'activité. * Chaque élève sait exactement ce qu'il a à faire. Seul, face à son cahier, il commence à rédiger des énoncés (interdictions / ordres) * Il se réfère de temps à autre aux outils d'aide affichés en classe et aux images qui lui suggèrent les situations à exploiter **2- Quel rôle joue l'enseignant de cette classe A pendant**	Imaginons maintenant le déroulement de la séance dans la classe « B » travaillant selon l'approche par compétences. **1- Que va t-il se passer ?** * Les élèves répondent aux questions posées par le maître et réfléchissent ensemble sur la forme que prendra leur participation * Ils définissent les paramètres de la situation de communication : (qui va parler, écrire ? à qui ? pour dire quoi ? où ?etc.). * Ils proposent des activités : produire des affiches, un dépliant, faire des dessins accompagnés de légendes, construire un dialogue à dramatiser, écrire des panneaux d'interdictions, élaborer un code de bonne conduite, etc. * Ils discutent les propositions, leur originalité,leur faisabilité, les difficultés éventuelles, les ressources nécessaires, etc. * Ils choisissent parmi les propositions celles qui leur plaisent, qui sont accessibles… et justifient leur choix. * Ils définissent le contour du produit attendu et des savoirs à

l'activité ?

* Le maître passe dans les rangs, attire l'attention sur les erreurs, corrige quelques énoncés, répond aux sollicitations.

Le moment venu, il met fin à l'activité.

On lit les énoncés obtenus, on les commente et on les corrige puis on range les travaux.

3- Constat

Cette approche de l'apprentissage par objectifs permet certes d'obtenir un produit répondant à une consigne précise et mobilisant des savoirs (l'impératif) et des savoir-faire (formuler des interdictions dans une situation donnée), mais l'activité est convergente : tous les élèves font la même chose dans les mêmes conditions selon une consigne unique décidée par l'enseignant.

La situation est exclusivement scolaire c'est à dire ne visant qu'une micro-compétence disciplinaire très pointue, ne garantissant pas la maîtrise d'une réelle compétence de communication.

Par ailleurs, certaines compétences transversales énoncées ne peuvent être développées dans des activités individuelles de ce type et dans des situations d'apprentissage de cette nature comme c'est le cas de la classe B.

4- Que faire des exercices réalisés ?

Les exercices sont conservés dans les cahiers des élèves.

5- Evaluation

mobiliser : impératif et phrases impersonnelles (Il faut / Il ne faut pas) phrases infinitives, lexique approprié...

* Ils se constituent en groupes de travail (avec la collaboration du maître) pour réaliser les activités retenues.

Exemple :

G1 → dessins légendés

G2 → panneaux d'interdiction

G3 → un code de bonne conduite

G4 → un scénario à dramatiser

2- Quel rôle joue l'enseignant de cette classe B pendant l'activité ?

* Le maître *supervise* la bonne marche et l'avancement des travaux.

Il *gère le temps* le rappelle souvent.

Il *sert de personne-ressources* pour aider,orienter, fournir des outils d'aide, intervenir éventuellement en cas de conflit et procéder à des régulations immédiates et ponctuelles.

* Il enregistre les lacunes qui nécessitent une remédiation ultérieure plus conséquente.

3- Constat

Cette approche de l'apprentissage permet non seulement d'aboutir à l'objectif d'apprentissage par la mobilisation de savoirs et savoir-faire liés aux énoncés injonctifs mais aussi à développer des compétences disciplinaires orale et écrite dans la mesure où ces savoirs et savoir-faire sont mobilisés et intégrés pour résoudre une situation-problème significative.

Cette stratégie d'apprentissage contribue aussi au développement des compétences transversales telles que *travailler en coopération*

* Si toute la classe a réussi « l'exercice », le maître rédige une appréciation sur le cahier ou attribue une note et programme un autre objectif pour la journée suivante. * Si un grand nombre d'élèves ne réussit pas « l'exercice », le maître programme une révision lors des journées-paliers et poursuit la réalisation des objectifs déjà planifiés pour la journée suivante	(avec des camarades) ; *mettre en oeuvre une méthode de travail* (recherche d'une démarche appropriée à la réalisation de la tâche demandée) et *exercer sa pensée critique*(lors du débat autour des première propositions). Les productions sont variées, les élèves sont totalement impliqués dans letravail **4- Que faire des travaux finis ?** Les travaux terminés sont affichés . Ils sont présentés par leurs auteurs, commentés et corrigés par les autres groupes.La mise au propre qui est une étape très importante est prise en charge par chaquegroupe qui peut mener ce travail soit àl'école au cours d'une séance ultérieure soit hors de l'école : les élèves 'organisent librement mais sont soumis à un contratfixant la date de remise des travaux et les modalités de présentation. La finalisation des travaux se traduit par leur affichage en classe, dans la cour,leur publication dans le journal scolaire, etc. **5- Evaluation** Si au cours des activités, le maître a identifié des lacunes liées à des apprentissages non-maîtrisés, il réalise une remédiation immédiate auprès des élèves concernés par ces erreurs ou planifie une action de remédiation ciblée soit immédiate soit à court terme soit à long terme selon le degré d'importance des erreurs.

Conclusion

En somme, la formation par compétences sans constituer une rupture totale avec la pédagogie par objectifs, apparaît comme une réponse aux problèmes du système éducatif en vigueur. Par son souci de s'adapter aux besoins des élèves, des enseignements, au contexte socio-culturel, et aux finalités éducatives du système de formation, elle contribue à l'épanouissement personnel, social et professionnel du futur étudiant. Ainsi cette mutation, loin d'être un effet de mode, est en réalité une option pertinente susceptible d'améliorer les rendements du programme de formation enseignement. Malheureusement, dans toute innovation, il y a toujours des résistances au changement. L'approche par compétences, étant innovante en matière de formation, il est évident que son adoption nécessite un changement dans les mentalités en abandonnant les anciennes habitudes ancrées dans la pratique quotidienne des acteurs de formation. Il est légitime que cet abandon des anciens réflexes et l'adoption de cette nouvelle méthodologie ne puissent se faire du jour en lendemain. Cela demande une appropriation de la méthode de la part des acteurs de formation, par la pratique de l'assiduité et surtout dans la volonté de faire.

Bibliographie

Philippe Perrenoud, L'approche par compétences, une réponse à l'échec scolaire ?, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 2000

Philippe Perrenoud, Construire des compétences dès l'école, Paris, ESF, 1997, 3e éd. 2000.

Références

Alain (1932). Propos sur l'éducation. Paris : PUF.

Denyer M., Furnemont J. Poulain R ; & Vanloubbeeck G. (2004). Les compétences : où en est-on ? L'application du décret « Missions » en Communauté française de Belgique. Bruxelles : De Boeck.

OCDE (1993). Examens des politiques nationales d'éducation : Belgique. Paris Éditions de l'OCDE.

Romainville M. (1999). L'irrésistible ascension du terme « compétence » en éducation, Enjeux, 37/38, 132-142.

Romainville M. (2001). Les implications didactiques de l'approche par compétences, Enjeux, 51, 199-223.